

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N°32

Février 2020

Sommaire :

- Page 1 : Edito,
- Page 2 : Tour de France du Pacte du Pouvoir de Vivre
- Page 3 : Commissions
 - . Accessibilité
 - . Europe
- Pages 4 et 5 : Structures d'accueil des personnes âgées
- Page 6 : Proches Aidant Candidatures CCAS
- Page 7 : Loisirs - Culture
- Page 8 : Infos

Nota bene :

**l'Assemblée Générale
de l'UTR 71
se tiendra le 14 mai 2020
à Gueugnon**

Edito

Leçons de grève.

Ces deux mois de grève ont clairement fait apparaître deux conceptions du syndicalisme, radicalement opposées. Deux conceptions également fidèles à leurs projets et enracinées dans leur histoire respective.

L'une, héritière du marxisme léninisme révolutionnaire. Pour atteindre un objectif global (retrait du projet de réforme des retraites et si possible, chute du gouvernement), une minorité agissante se met en grève, essaie d'entraîner à la grève générale par la convergence des luttes et le blocage du pays.

Triple échec : pas d'extension des luttes, pas de retrait de la réforme, un syndicalisme réduit à l'opposition systématique.

L'autre, le front réformiste, ne prépare pas un bien hypothétique Grand Soir. Il essaie de peser à la fois par les propositions (pas d'âge pivot, pénibilité) et la mobilisation (manifestation du 17/2). Réussite ? Il est trop tôt pour le dire, tant nous savons ce que le gouvernement retors à prendre en compte les corps intermédiaires. Mais ce front, parce qu'il a eu une ligne ferme et constante, est en position de force et peut peser aujourd'hui sur l'écriture de la loi et le débat parlementaire.

Un syndicalisme en prise avec les urgences de la société, force de proposition, et capable de travailler avec d'autres organisations, c'est cette image que nous avons portée le 9 janvier à Dijon en lançant régionalement le Pacte du Pouvoir de Vivre. Transition énergétique, justice sociale et citoyenneté en sont les lignes de force. A nous de le faire vivre aujourd'hui dans les territoires.

Le syndicalisme peut aussi être une force vivifiante de la société !

Pierre Chaumont





Le Pacte du Pouvoir de Vivre fait son Tour de France



Jeudi 9 janvier, journée enthousiasmante pour les Bourguignons et les Francs Comtois. Deux cents personnes étaient réunies salle Camille Claudel à Dijon où le Pacte du Pouvoir de Vivre faisait étape.

Pour rappel, en début d'année 2019, **19 organisations** ont contribué à rédiger **66 propositions** ambitieuses sur les plans politique, social, et écologique. Elles incarnent dans ce projet qui fait sens une nouvelle dynamique de la société civile organisée. Il n'y a pas d'un côté la question de la fin de monde et de l'autre celle de la fin de mois. Les deux enjeux sont les 2 faces d'une même pièce, s'alimentant et se combinant.

A ce jour, **52 associations sont signataires** de ce pacte. Pour la première fois, 52 structures fortes de leurs acteurs engagés sur le terrain, décident de faire front commun.

Pour faire connaître ce pacte et ainsi amplifier cette dynamique au niveau local, les signataires ont initié **UN TOUR de France**. Cette démarche a pour but de provoquer des rencontres entre militants, bénévoles, élus pour faire bouger les lignes : sortir des énergies fossiles, rénover les passoires énergétiques, accéder à une alimentation bio et locale, améliorer les pratiques démocratiques et la participation citoyenne etc.

L'objectif : passer du Pouvoir de Vivre au Pouvoir d'Agir et ainsi construire une société plus juste qui ne laisse personne de côté.



A Dijon, Laure Nicolai secrétaire générale URI CFDT BFC et Bruno Henry président de La Mutualité française BFC ont introduit cette journée.

Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française, Amandine Lebreton de la fondation Nicolas Hulot, Christophe Robert de la fondation Abbé Pierre et Laurent Berger se sont exprimés sur les raisons de leur engagement et leurs attentes.

Dominique Roy président du CESER de BFC a fait part des enjeux et François Rebsamen maire et président de DIJON métropole, des initiatives sur Dijon.

Des ateliers participatifs, via nos smartphones, ont été animés par Caroline Werkoff secrétaire confédérale CFDT. Chacun pouvait partager ses suggestions sur l'emploi, le grand âge et l'autonomie, la précarité du logement, l'environnement.

Des associations signataires animaient un stand : Le collectif Ethique sur l'Etiquette, L'URIOPPS, OXFAM, la CFDT.

A l'issue de cette journée, enthousiasme et questionnements de l'auditoire : Comment chacun d'entre nous peut-il contribuer à cette dynamique, à son niveau, sur son territoire ?

Prendre connaissance des 66 propositions, repérer et se rapprocher des structures locales signataires, s'engager à leur côté peuvent être les premiers pas

En tant que Citoyens, Retraités, Adhérents CFDT, soutenons, participons à cette initiative collective inédite....

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

*Nathalie Chaperon
Auguste Chantalou*



Thierry Baudet

Amandine Lebreton

Christophe Robert

Laurent Berger

Commission accessibilité de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

La loi sur l'accessibilité a été aménagée en 2016 ce qui a permis aux associations de retraités de pouvoir être candidates aux commissions. Nous siégeons à la commission de la CUCM (communauté urbaine Creusot Montceau).

Qu'avons-nous fait ?

Bâtiments : Les dossiers techniques de mise en accessibilité des locaux publics des mairies : hôtel de ville, écoles, salles principales, sont montés par les services techniques de la CUCM. Il y a une participation de la CUCM aux coûts supportés par les villes. Les travaux sont en cours d'être soldés pour cette fin d'année 2019 pour tous les dossiers déposés.

Voirie : Sont concernés les arrêts de bus sur le territoire de la CUCM. Celle-ci s'est engagée sur 164 points d'arrêts à rendre accessibles, pour 311 existants, d'ici à 2025. Il faut 20 fréquentations annuelles pour que l'arrêt soit traité.

Les interventions de la CFDT, de la FNATH (Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés) et des Papillons Blancs (les élus présents étant étonnement muets lors des réunions !) ont contribué :

- **à faire avancer le programme** de fin de remise en état avec un montant annuel passé de 100 000 € à 215 000 €, puis dernièrement un plan pluriannuel de 3ans de 500 000€ / an pour terminer.
- **à n'obtenir que peu de réponses positives sur des questions diverses** notamment par respect de normes techniques ... mais non humaines (exemple arrêt "les Georgets" sis Montceau peu fréquenté et donc non traité) sans compter les suppressions de certains arrêts (exemple 7h15 Sanvignes peu fréquenté aussi; premier départ 8H18 : il ne faut donc pas travailler à 8H00 à Montceau !!!)

Pierre Gillot ULR de Montceau, Membre de la commission accessibilité de la CUCM

Commission régionale Europe

Elle est ouverte à tout adhérent s'intéressant à l'actualité européenne.

Elle se réunit 3 fois par an à Dijon.

La prochaine réunion aura lieu le 26 mars.

On débattera des suites du Brexit, de la mise en place de la politique de la nouvelle commission et des travailleurs détachés (avec la participation de deux militants CFDT des transports et du bâtiment).

- **à traiter les Trous de la voirie intérieure de l'hôpital de Montceau et l'éclairage de l'héliport** : il s'agit de routes intérieures privées de l'hôpital. Devant la catastrophe de l'état de ces routes, avec une remontée d'une dame qui a failli tomber, nous sommes intervenus vigoureusement aux deux dernières réunions de la commission d'accessibilité et avons, avec la FNATH, écrit à la direction de l'hôpital de Montceau et à la direction de l'hôpital de Chalon (compte tenu du nouveau groupe hospitalier)

Il y a eu débats sur les responsables de la réalisation de ces travaux : villes, communautés (je ne vous fais pas de dessins sur le positionnement des politiques sur cet aspect !!!!) sauf que les routes privées intérieures sont de la responsabilité des propriétaires donc ici de l'ARS, et elle seule.

- HEUREUSE SURPRISE l'hôpital de Chalon nous répond en juillet 2019 qu'il va réaliser ces travaux. Ceux-ci ont été exécutés aux 3 endroits les plus impactés. Déjà une bonne chose ... Même l'éclairage de l'Héliport a été réalisé alors que nous n'y croyons plus compte tenu que cela faisait des années qu'il y avait refus pour des raisons techniques d'approches de l'hélicoptère (présences d'arbres notamment sur le domaine privé) ET BIEN c'est FAIT et terminé depuis mi-janvier. Cet aspect devrait sauver les urgences de nuit de l'hôpital
- La CFDT s'est battue avec la FNATH sur ces éléments essentiels, sans rentrer dans les généralités (type maintien de la chirurgie qui ont fait couler beaucoup d'encre de la part des CODEF, CGT etc.) COMME QUOI quand on se bat sur des éléments essentiels précis on peut avoir gain de cause !

Le 26 mai, au Conseil Régional, journée CFDT dans le cadre du Mois de l'Europe: formation professionnelle et apprentissage dans les différents pays européens.

Le 17 avril, à l'antenne CFDT du Creusot on parlera Europe et entreprises avec la participation de militants CFDT impliqués dans des Comités Economiques Européens.

Pour tout renseignement : Pierre Chaumont chaumontpierre@aol.com . 06 72 95 74 02

Les différents établissements d'accueil pour personnes âgées

Les Résidences Autonomie (appelées avant foyer-logement)

Formule intermédiaire entre le domicile et un EHPAD, une Résidence Autonomie (auparavant appelée foyer-logement) est un **mode d'hébergement collectif non médicalisé** accueillant des **personnes âgées autonomes** mais qui ont besoins d'un cadre sécurisant et ont besoin occasionnellement d'être aidées.

Les Résidences Autonomie disposent de studios ou de deux pièces offrant aux personnes âgées un logement indépendant avec possibilité de bénéficier de locaux communs et de services collectifs (blanchissage, restauration, salle de réunion, etc.). Les résidents peuvent bénéficier de l'APA et de tous les services d'aides à domicile.

Les résidences autonomie sont majoritairement gérées par des structures publiques, notamment les CCAS (centres communaux d'action sociale), ou des structures à but non lucratif. Elles ont une vocation sociale. Le coût du logement y est modéré. Les résidents peuvent y bénéficier de [l'ASH \(aide sociale à l'hébergement\)](#) si leurs revenus sont inférieurs au montant de la facture mensuelle, à la condition que la résidence autonomie soit habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les résidents paient l'équivalent d'un loyer et des charges locatives à la résidence autonomie auxquels s'ajoute le cas échéant le coût des services proposés. Certaines prestations proposées peuvent être incluses et d'autres facultatives.

Les résidences autonomie appartiennent à la catégorie des établissements et services sociaux et médico-sociaux qui répondent à un besoin d'accompagnement social des personnes âgées.

Leur fonctionnement est régi par le Code de l'action sociale et des familles. Le conseil départemental leur délivre l'autorisation de fonctionner et vérifie la qualité des prestations par des évaluations régulières. **Un conseil de la vie sociale (CVS)** composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement se réunit au moins trois fois par an.

Les MARPA

*(Maison d'Accueil Rural pour personnes Agées, Rebaptisée
Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)*

Ce sont des résidences Autonomie en milieu rural lancées dès 1980 par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et qui peuvent recevoir au maximum 24 résidents.

Ces structures sont gérées par des mutuelles sociales agricoles (associations loi 1901) ou par des collectivités locales.

Les Résidences Services (appelées souvent résidences seniors)

Comme pour les foyers logements, les résidences services comportent à la fois des logements individuels et privatifs et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services.

Elles sont conçues pour des **personnes âgées autonomes ou relativement autonomes**, seules ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile.

Les résidences services sont principalement gérées par des structures privées commerciales (ex SEMCODA pour celle de St Vallier). Leurs occupants sont locataires. En Saône et Loire le bailleur social OPAC a construit 4 résidences seniors à Charolles, Chalon, Cluny et Montceau les Mines. Exemple de prix à Montceau pour un T2, hors APL, 656€/mois charges chauffage et ascenseur comprises. Pour les résidences OPAC les résidents ne doivent pas dépasser un plafond de ressources.

Les résidences services ne sont pas des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elles répondent à une demande de prestation de services formulée par des personnes âgées, pour leur confort et leur bien-être.





Le béguinage, pour bien vieillir ensemble

C'est un type d'hébergement qui se développe en France. Il se rapproche du mode de fonctionnement des résidences services mais avec de petites unités et s'adresse à des personnes autonomes ou en perte partielle d'autonomie. Ce sont des communautés à vocation sociale et à loyers modérés où l'autonomie et l'entraide des résidents sont le point fort, car issues de leur histoire.

Le terme béguinage désignait auparavant une communauté autonome de religieuses (les béguines), en particulier en Europe du Nord, habitant un regroupement de logements individuels et de bâtiments communs au sein d'un espace clos.

Pour plus de renseignements consulter le site :

<http://www.vivre-en-beguinage.fr/le-beguinage-aujourd'hui/>



Les maisons Ages et Vie Pour personnes âgées dépendantes

Lieu de vie, lieu de soin, la maison Ages&Vie est une **solution adaptée aux personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2-3-4)**.

C'est un nouveau domicile conçu pour 7 personnes âgées seulement, qui y trouvent, auprès d'auxiliaires de vie présentes 24h/24h, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible.

Le cadre de vie à taille humaine est **apaisant, sécurisant, familial et intergénérationnel** (le personnel dispose de logements de fonction au sein du bâtiment).

La colocation est le cœur du concept. Les appartements sont composés d'une chambre / séjour, d'une salle d'eau et d'une entrée privative avec terrasse. La salle à manger, le salon, la cuisine sont les parties communes.

En Saône et Loire la 1^{ère} maison Ages et Vie vient d'ouvrir à Marmagne. Beaucoup de projets sont en cours de réalisation ou en cours de finalisation : St Vallier, Gueugnon, St Sernin etc...

Jusqu'au GIR 1 ce type d'hébergement évite d'aller en EHPAD pour un coût intéressant.

A St Vallier une réunion d'information, en 2019, a permis de savoir comment était calculé le prix.

Le tarif est décomposé en 4 parties : loyer + charges, prestations, APA, crédit d'impôt.

Le loyer et les charges sont identiques pour tout le monde : actuellement 470 € de loyer + 118 € de charges.

Le prix des prestations comprend le salaire du personnel + l'alimentation, le salaire du personnel dépend du GIR de la personne.

En 2019 prix total par mois pour GIR 4 : 2218 €, pour GIR 3 : 2455 €, pour GIR 2 : 2691 €.

A ce total il faut déduire le montant de l'APA (GIR 4 : 280 €, GIR 3 : 460 €, GIR 2 : 620 €) et le crédit d'impôt fixé à 560 €. L'APL peut aussi intervenir.

Ce qui donne comme reste à charge GIR 4 → 1378 €, GIR 3 → 1435 €, GIR 2 → 1511 €

Important

Ages et Vie (fondée en 2006 à Besançon) a été achetée à 70% par le groupe privé Korian au 2^{ème} semestre 2017. Ceci peut expliquer la politique de développement, ce qui est une bonne chose, mais restons vigilants, notamment sur les tarifs qui pour l'instant sont intéressants.

Anne-Marie Lavenir

Proches Aidants vous avez des droits

Etre aidant, accompagner, son parent ou une personne proche s'avère une activité bénévole complexe à laquelle vous n'êtes pas préparé. **Cela a des répercussions sur vos conditions de vie, votre santé, votre activité professionnelle.** Vous avez besoin de soutien, de répit, de lieux d'écoute, d'échanges, de conseils.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement (Loi ASV) votée en décembre 2015 a créé un droit au répit. Ce droit au répit permet au proche aidant de personne âgée en perte d'autonomie de se reposer ou de dégager du temps.

Qui sont les proches aidants ?

Les personnes concernées par le droit au répit sont les proches aidants :

- de personnes bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- assurant une présence ou une aide indispensable à la vie à domicile de leur proche,
- et qui ne peuvent être remplacés pour assurer cette aide par une personne de l'entourage.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter les sites :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/quest-ce-que-le-droit-au-repit>
<https://www.amantine.fr/modules/adherent/aidant-familial.php>

La région retraités Bourgogne Franche Comté organise une journée d'information « Proche aidant et Conseil de Vie Sociale » le 2 juin 2020, à Dijon, animée par Jacques Rastoul chargé de ce dossier à l'UTR. **N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'UTR avant le 4 mai.**

Danièle Lamur, Guy Sangiorgio, Anne Marie Lavenir

Rappel candidatures CCAS (centre communal d'action sociale)

De nouveaux CCAS ou CIAS (regroupement de plusieurs communes) vont être mis en place après les élections municipales. Leur composition est paritaire entre élus et représentant de la société civile. En tant qu'association de retraités l'UTR peut présenter des candidat-e-s.

Notre présence en tant que retraités CFDT est essentielle dans ce lieu stratégique que sont les CCAS / CIAS. Nous pourrions peser sur les choix des politiques locales en prenant en compte les revendications spécifiques des retraités subissant pauvreté, isolement, perte d'autonomie.

Si vous voulez faire acte de candidature au CCAS de votre commune, demandez une fiche de candidature à l'UTR (utr.cfdt.71@orange.fr ou 09 77 51 64 28) **et renvoyez la avant le 9 mars** à l'UTR CFDT 71 7 rue de Moulins 71300 Montceau-les-Mines. L'UTR enverra votre candidature au Maire de votre commune dès son élection.

Anne-Marie Lavenir

Sortie de printemps



La Commission loisirs propose que la sortie de printemps se fasse au Château de Sully le **mardi 21 avril à 15h30**. Rassemblement sur place à 15h15.

Entre Autun et le Creusot, le château de Sully est, depuis plus de 250 ans la demeure de la famille de Mac Mahon, aujourd'hui Duc de Magenta.

Une animation de plus d'1 h est prévue pour les enfants de moins de 12 ans avec un goûter à la fin de celle-ci. Les enfants participants doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour les autres participants: visite guidée d'une petite heure de l'intérieur du château puis visite libre du parc, du jardin potager, et des bâtiments extérieurs..

Tarifs des visites adultes ou enfants: 8.90€ maximum. (+ 5€ assurance pour les non-adhérents).

Inscription impérative avant le 20 mars à l'UTR ou auprès de Chantal :

chantal.desserprit00@orange.fr ou 06 04 42 67 37

Accueil des bisontins

Les bisontins nous rendront visite les 3 et 4 octobre. Le programme de ce WE n'est pas encore défini. Suite aux belles rencontres qui ont eu lieu à Besançon, nous accueillerons plus de personnes cette fois-ci. Si vous êtes intéressés par cet échange et que vous aimeriez recevoir pour une nuit nos amis, faites-vous connaître à l'UTR ou auprès de

*chantal.desserprit00@orange.fr
ou 06 04 42 67 37*



Le coup de cœur de Chantal



L'aube à Birkenau de David TEBOUL

À la fin des années 1990, David Teboul, un jeune cinéaste, propose à Simone Veil de lui consacrer un documentaire. C'est le point de départ d'une amitié qui va durer jusqu'à sa mort. Au fil des années, il enregistre plus de quarante heures d'entretiens.

L'intimité entre Simone Veil et David Teboul est telle que c'est à lui que les enfants de Simone Veil confient la cérémonie du Panthéon.

Ces enregistrements, restés jusqu'ici dans l'ombre, donnent aujourd'hui naissance à ce livre bouleversant.

Simone Veil habite littéralement le livre. Le lecteur entend sa voix et ressent sa liberté intérieure.

La vérité qui se dégage du texte est saisissante. Les sentiments de David Teboul à son égard, son obsession d'écouter et de comprendre, le temps passé avec elle, expliquent pourquoi Simone Veil s'est livrée telle qu'elle était, sans fard, digne et vibrante.

Le livre est composé en deux parties :

- 200 pages de récit de Simone Veil sur son enfance, sa déportation, son retour des camps, la mémoire et l'antisémitisme, ainsi que l'impact que cet événement a eu dans ses engagements ultérieurs, notamment la cause des femmes.

- 100 pages de dialogues en trois séquences : entre Simone Veil et sa sœur aînée Denise, entre Simone Veil et Marceline Loridan-Ivens et enfin entre Simone Veil et Paul Schaffer, deux anciens camarades de déportation.

Les Arènes eds 20€



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts secrétaires ULR

Chalon : utr.cfdt.71@gmail.com

Cluny : *Jean Auboeuf*
03 85 59 26 12

Le Creusot : *René-Noël Bretin*
03 85 78 44 21

Gueugnon : *Daniel Bernigaud*
07 82 29 81 81

Mâcon : *Marie-Françoise Henssien*
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : *Michel Juveneton*
03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN
Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Cotisations 2020.

Le Conseil National Confédéral des Retraités (CNC) a voté lors de sa séance d'octobre 2019 un ajustement de + 0,3 % pour les cotisations de 2020 des adhérents retraités.

L'UTR 71 a décidé d'appliquer cette augmentation rappelant, qu'elle n'avait pas suivi les précédents ajustements : + 0,8 % en 2018 et + 0,1 % en 2019.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions.**

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

*Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com*

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Les réponses à vos questions sur la réforme des retraites.

Adhérents, militants, vous être nombreux à vous poser des questions sur ce futur système : vous trouverez des premiers éléments de réponses en consultant de site :

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/l-avenir-des-retraites/les-reponses-a-vos-questions-sur-la-reforme-des-retraites-srv2_1086987

Et maintenant ? Réforme des retraites, pénibilité, Pacte du pouvoir de vivre ...

Tous les adhérents retraités du Chalonnais sont invités à une réunion conviviale :

lundi 9 mars à 14h30, Maison des syndicats, salle 2,
animée par Gérard Giraud, secrétaire Régional URR BFC